L'ÉCHO DES CONFINÉ-ES #3



Alors, des masques ou pas?

Le rétropédalage est un art difficile en politique. Il faudra d'ailleurs faire un bêtisier du gouvernement sur l'utilisation du masque, il y a fort à parier que ce sera un succès pour de nombreuses années. Après nous avoir expliqué que ça ne servait à rien, sauf pour Macron quand il va dans un hôpital, puisqu'on ne saurait pas les mettre, que les commandes n'allaient pas tarder à arriver, voici venu le temps du masque alternatif, un grand retour à l'artisanat!

Ce serait comique si ce n'était pas une démonstration dramatique de l'incurie néolibérale, celle qui croit que le marché peut tout, la planification, la prévision, l'intervention publique étant renvoyées à l'époque grise du soviétisme.

Nous payons en fait trente ans de recul des droits sociaux et de bradage des services publics. 30 ans de compétition internationale du tous contre tous, si mal nommée mondialisation. En fait, nous avons assisté à la plus formidable extension de l'économie capitaliste et de ses conséquences dramatiques sur les inégalités sociales et sur les dégâts environnementaux.

Le coronavirus agit comme un révélateur, ne faisons pas semblant de ne pas le voir.

Les jours d'après

Le nez sur l'urgence, il existe un risque, celui de laisser les capitalistes réorganiser la société à leur seul profit. Nationalisation des pertes en sauvant les entreprises en faillite pour mieux les privatiser ensuite, attaque contre les droits sociaux (congés, temps de travail, salaire), relance de l'économie mondialisée par la consommation, utilisation des fonds publics pour «secourir» les

banques, ce sont là quelques pistes que ne manqueront pas de suivre le pouvoir qu'il soit politique ou financier.

Nous connaissons les difficultés du monde du travail à se mobiliser depuis plusieurs années, nous en avons fait l'amère expérience. Mais le coronavirus aura peutêtre une seule vertu : celle de faire prendre conscience que, pour changer la vie, il faut changer le système. Et que pour changer le système, il faut une action collective, une propriété collective des moyens de production, des droits collectifs pour le monde du travail avec en tout premier lieu des hôpitaux et une santé publique en ordre de marche.

Dans cette optique, plusieurs organisations syndicales (dont la notre) et associatives ont publié un appel pour que le jour d'après soit un nouveau départ pour une société solidaire. Pour donner corps à cet appel, nous vous engageons à signer massivement la pétition qui en découle en cliquant ici.



La semaine de SUD

Dans un souci de rester en lien avec vous sans surcharger vos boites mail par de nombreux messages, nous vous présentons ici un résumé de l'activité du syndicat et de nos échanges avec l'administration (appels téléphoniques, courriers...)

Collèges

Lien avec l'administration au sujet de l'ouverture de certains établissements avec du personnel Conseil Départemental.

Lien sur la mobilisation des agent·es sur la période des vacances scolaires.

Position statutaire des agent·es d'associations d'insertion, demande d'un maintien des contrats.

Laboratoire

Nous nous sommes renseigné·es sur la faisabilité des tests coronavirus. Il semblerait que le labo soit apte à les faire dès que la politique de test sera (enfin!) décidée par le gouvernement.

DTS Toulouse - site de Borderouge

La situation était assez chaotique au début du confinement, quand au nombre d'agent·es sur place et sur les conditions de travail qui ne respectaient pas les mesures de prévention invoquées par la direction générale. Après la réunion audio avec les syndicats et l'administration un certain nombre d'aménagements ont été mis en place pour la protection des agents. n'hésitez pas à nous contacter si ce n'était pas le cas.

Les allocations mensuelles

envoi d'un mail à la direction pour les mettre en garde contre un manque d'égalité de traitement pour les familles en difficultés et pour lesquelles seul un virement sur leur compte bancaire est réalisable.

Information Préoccupantes (cf. notre article dans ce numéro pour plus de détail).

Suite à des injonctions d'effectuer ces évaluations dans un contexte rendu très difficile par le confinement, (manque de personnel, visites à domicile en toute sécurité, difficultés dans l'exercice du télétravail...), nous sommes intervenus avec la CGT pour que toutes les conditions de sécurité soient assurées, tant sur le plan du coronavirus que des éventuelles violences.

Toutes les collègues qui interviennent dans ce contexte sont conscientes de la nécessité de cette mission, mais au vu de la situation particulière, elles demandent des garanties en faisant des propositions. Pour le moment, cette mission sera limitée aux IP «urgentes» et à la rédaction des rapports pour les situations déjà évaluées.

Assistantes familiales

Nous sommes intervenu·es pour que des compensations financières soient étudiées.

Situations individuelles

Nous traitons toujours des situations individuelles (congés, mutations, etc ...). n'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin.

Mise en place des bons solidaires par le CD 31

Afin de pallier dans l'urgence aux difficultés d'attribution des secours d'urgence et des colis alimentaires, le conseil départemental va mettre en oeuvre des «bons solidaires». Nous soutenons toutes les initiatives permettant d'améliorer les conditions de vie des plus fragilisés pendant cette crise sans précédent.

Toutefois, nous avons des interrogations sur la longue durée.

La pairie départementale va arrêter le paiement en numéraire à partir de juillet. Cette décision n'est pas liée au coronavirus mais était déjà annoncée avant. Nous avions compris qu'une solution était recherchée, notamment sous la forme d'une carte bancaire de retrait. La mise en oeuvre des bons solidaires ne doit pas, selon nous, être la seule réponse à l'arrêt de cette prestation de la pairie départementale.

SUD s'est adressé au président du conseil départemental pour connaitre l'avancée des négociations pour une solution de distribution en numéraire de secours d'urgence et des allocations mensuelles en urgence à partir du mois de juillet.

Nous attendons la réponse et nous la ferons connaitre.



Le labo et les tests

En prévision d'une éventuelle campagne de tests à grande échelle, G. MERIC, Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne a écrit à O. VERAN, ministre de la santé, pour demander à ce que le Laboratoire EVA 31 soit autorisé à effectuer des analyses de tests de dépistage du COVID-19, afin de soutenir les laboratoires hospitaliers et médicaux.

Le gouvernement découvre les capacités du service public en ce domaine. Il faut dire que 20 ans d'ouverture à la concurrence, de privatisations, de dénigrement des capacités du public à affronter des crises sanitaires, leur ont fait oublier une évidence : une société sans services publics sanitaires est une société à la merci du premier virus qui passe. SUD est particulièrement fier d'avoir soutenu le maintien du labo en régie départementale, malgré les pressions très fortes des lois sur la concurrence soit-disant libres et non faussées.

Nos collègues du labo sont déjà mobilisé.es sur leurs missions habituelles: analyses de l'eau potable, contrôles sanitaires sur l'alimentation et autres analyses (air, vétérinaire...). D'après nos informations, le service de microbiologie a les capacités et les compétences pour réaliser des analyses de tests COVID-19, à condition que les prélèvements et la lecture de résultats soient effectuées par des médecins.

Des mesures de sécurité très strictes sont d'ores et déjà mises en œuvre au labo, notre syndicat sera très attentif à ce qu'elles soient maintenues voire renforcées si besoin lors d'une éventuelle campagne de test de la population à grande échelle.

Par ailleurs les équipes du Labo EVA ont pu démarrer la production de gel hydroalcoolique à destination des agent.es du CD31 mobilisé.es dans le cadre du PCA. Les premières fioles auraient d'ores et déjà été distribuées dans certains services. Nous saluons cette initiative et les en remercions.

Ouverture des collèges pendant les vacances scolaires.

A notre connaissance, 14 collèges resteront ouverts pendant la période de vacance afin d'accueillir les enfants de personnels mobilisés dans le cadre de la lutte contre le COVID-19. 7 collèges la première semaine, 7 autres la deuxième semaine. Voici la liste des établissements concernés: pour la semaine du 6 au 10 avril, à Toulouse, les collèges Anatole France, Clémence Isaure, Stendhal, Bellefontaine et Berthelot. A Villeneuve-Tolosane, le collège Jacqueline Auriol et Léonard de Vinci à Tournefeuille. Pour la semaine du 13 au 17 avril, les collèges Montesquieu à Cugnaux, Alain Savary à Fronton, Michelet et Hubertine Auclert à Toulouse, Vincent Auriol à Revel, Marcel Doret au Vernet et Pierre Labitrie à Tournefeuille.

Pour chaque collège ouvert, l'administration nous a confirmé que les chef·fes d'établissementsconcernés par cette mesure étaient informé·es et que des Personnels Territoriaux de Collèges pourraient être mobilisé·es sur la base du volontariat afin d'assurer les missions d'entretien des locaux dans la limite de 1 ou 2 agent·es par jour. Ces agent·es, seront placé·es en position d'astreinte à leur domicile et ne seront sollicité·es que si des élèves sont présents. Cette astreinte fera l'objet d'une indemnité financière qu'il·elles soient mobilisé·es ou pas (nous n'en connaissons pas le montant à ce jour - ne s'agit-il pas de la prime d'astreinte déjà existante pour, par exemple, les routes ?) Si la présence est demandée, le temps travaillé fera l'objet d'une récupération.



Enfance en danger, les équipes informations préoccupantes

Les équipes spécialisées Informations Préoccupantes ont été créées à l'occasion de la territorialisation. Nous avions anticipé que ces équipes seraient sous-dotées au regard du nombre d'enquêtes à effectuer. D'ailleurs, nous devions rencontrer les collègues de ces équipes, mais le coronavirus en a décidé autrement.

La mission IP est une des activités les plus sensibles de l'action sociale départementale. Les équipes pluridisciplinaires sont chargées d'évaluer d'éventuelles maltraitances pour les enfants et faire des préconisations de prise en charge. En temps «normal», c'est déjà compliqué. Mais en temps de confinement, tout le monde peut imaginer la difficulté.

Depuis le confinement, seules les IP «48 heures», c'est à dire les urgences avec des risques graves étaient faites, les éventuelles visites à domicile étant assurées avec du matériel de protection (masque ...).

Nous avons été alertés par des équipes sur une éventuelle reprise de cette mission pour le reste de l'activité, c'est à dire la rédaction des rapports pour les enquêtes déjà effectuées et la mise en œuvre des enquêtes en souffrance ou en partie effectuées. Il faut dire que le confinement n'a pas arrêté les signalements, même si, pour l'instant, on ne peut pas évaluer une augmentation ou une diminution du nombre.

SUD et la CGT sont intervenus auprès de la direction pour avoir des garanties sur une éventuelle mise en œuvre de cette mission si elle devait recommencer : pas de visites à domicile sauf en cas d'extrême urgence, pas de réunion en présentiel, des rendez-vous sur site, par exemple en MDS, toutes les situations suivies à 2 travailleurs médico-sociaux, prise en compte de la forte diminution de personnel mobilisable pour cause de garde d'enfant, maladie ...

Après un échange avec la direction générale et la direction de l'action sociale, il apparaît que, pour l'instant, l'activité sera limitée aux IP 48 heures et à la rédaction des rapports. Pour la suite, la direction s'est engagée à nous tenir au courant avant la mise en oeuvre d'une nouvelle procédure.

Mise en place des bons solidaires

Afin de pallier dans l'urgence aux difficultés d'attribution des secours d'urgence et des colis alimentaires, le conseil départemental va mettre en oeuvre des «bons solidaires». Il va de soi que nous soutenons toutes initiatives permettant d'améliorer les conditions de vie des plus fragilisés pendant cette crise sans précédent.

Toutefois, nous avons des interrogations sur la longue durée.

La pairie départementale va arrêter le paiement en numéraire à partir de juillet. Cette décision n'est pas liée au coronavirus mais était déjà annoncée avant. Nous avions compris qu'une solution était recherchée, notamment sous la forme d'une carte bancaire de retrait. La mise en oeuvre des bons solidaires ne doit pas, selon nous, être la seule réponse à l'arrêt de cette prestation de la pairie départementale.

SUD s'est adressé au président du conseil départemental pour connaitre l'avancée des négociations pour une solution de distribution en numéraire de secours d'urgence et des allocations mensuelles en urgence à partir du mois de juillet.

Nous attendons la réponse et nous la ferons connaitre.



Action sociale sous très haute pression

Les travailleurs ses sociaux ales sont des soignantes. Soignantes d'une société qui produit des exclues, soignantes des injustices, soignantes des disparités, soignantes des plus fragiles, de ceux qui ont besoin de protection. Les services sociaux départementaux et toutes ses professions participent à cette mission essentielle pour garantir une vie sociale La misère et la détresse ne se confinent pas. Ces soignantes ne disposent que de fort peu de masques, de gel hydroalcoolique.

Au conseil départemental 31, les mesures de protections individuelles sont limitées au contact direct avec le public. Pour celles et ceux qui travaillent sur site, par tour de rôle, les mesures de protection sont celles des mesures barrières, c'est à dire de se tenir éloignées les unes des autres.

Nos collègues mettent leur angoisse personnelle en sourdine, leur temps aussi.

La mise en position d'autorisation spéciale d'absence ne doit pas cacher une réalité. Si les agent es sont peu présent es sur site en DTS, elles et ils sont tout le reste du temps en position professionnelle.

Cette situation, isolée, non accompagnée et génératrice d'angoisse met les collègues dans des situations des plus anxiogènes. Elles ne disposent comme seuls outils que de leur moyens de communication personnels (téléphones, ordinateurs). Au nom de la continuité des missions dans cette zone «grise», cette situation grignote leur vie personnelle: suivis des situations de femmes victimes de violence, aides financières, PMI, APA, toutes les missions et les fonctions sont en réalité sur le pont.

Il faut rajouter que la crise ne fait que commencer. Les premiers effets du chômage partiel, des licenciements commencent à peine à se rajouter à une situation sociale déjà très dégradée. Combien de personnes sont en attente de droits, combien sont isolées, personne ne le sait mais les prémices sont déjà perceptibles dans les permanences sociales. La crise sociale, déjà immense est en train de submerger notre société.

Le syndicat SUD souhaite leur rendre hommage dans cette situation difficile et espère que l'administration saura reconnaître à sa juste valeur cet engagement professionnel.

PMI, des permanences ouvrent

Un premier accueil de PMI a été ouvert à la MDS de Borderouge. Nos collègues accueillent le public uniquement sur rendez-vous et les assurances qui nous avaient été données sur les mesures de protection (blouses, masques ...) ont été tenues. Cette ouverture démontre sans aucun doute que, si les mesures sanitaires avaient été anticipées par le gouvernement, nous aurions été en capacité de maintenir un service public bien plus étendu qu'il ne l'est à l'heure actuelle du fait de la pénurie dramatique en masques notamment.

Et pour le coup, la responsabilité est bien celle de l'Etat et des gouvernements successifs, pas celle de notre employeur. Dans nos échanges avec l'administration, nous avons appris qu'une consultation était également ouverte sur Colomiers, et que d'autres sites étaient à l'étude (Castanet, Muret et St Gaudens). Selon nos informations, les agent·es seront équipé·es en matériel de protection. Nous y serons vigilent·es et nous vous invitons à nous contacter pour toutes difficultés.



Violences faites aux femmes, l'enfer du confinement

Le coronavirus laissera des traces.

Des traces économiques, financières et sociales, des traces pour les familles endeuillées, des traces à l'âme des prisonnières d'une geôle domestique.

Des traces sur le corps de celles qui sombrent sous le poids des coups.

Le coronavirus va aggraver la situation des milliers de femmes victimes de violences conjugales. La peur au ventre, aux tripes s'il y a des enfants, elles se retrouvent prisonnières de leur propre maison. Aucun échappatoire, aucune solution pour s'extraire à leur bourreau qui le plus souvent, est désormais présent 24h/24 à la maison.

Le terrain est propice à tous les débordements, tous les dérapages, tous les drames. On estime qu'environ 200 000 femmes vivent avec un conjoint violent. Combien passeront à l'acte dans cette période de confinement si anxiogène ? Combien de femmes verront leur corps brisé? En Chine, durant le confinement, les violences ont été multipliées par deux. En France, en une semaine, le ministère de l'inté-

rieur fait déjà état d'une augmentation de plus de 30%. Jusqu'où irons-nous ? Au décompte du nombre de victimes du COVID-19, combien devrons-nous rajouter de femmes victimes ? Plus que jamais, SUD appelle à la vigilance. Dès les premières rencontres avec la direction, nous avons alerté sur cette situation. Nous avons également demandé que le Préfet soit alerté et que des dispositions soient prises pour protéger les victimes.

Si vous êtes victimes ou témoins de violences intrafamiliales, brisez le silence!

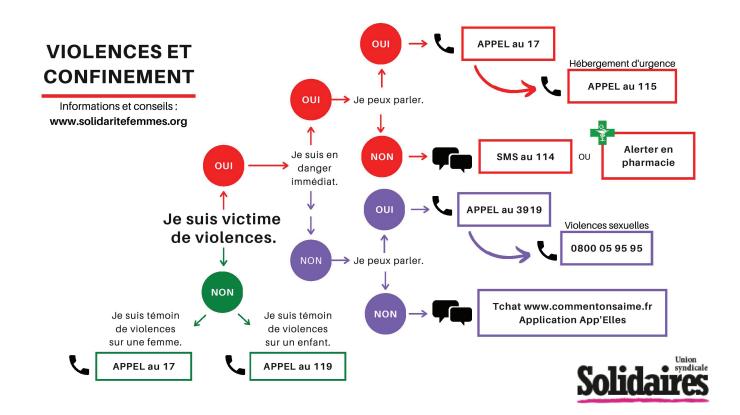
Les contacts utiles :

par téléphone : la police 17 ou le 3919

par sms: le 114

par mail :https://arretonslesviolences.gouv.fr/ à la pharmacie : mot de code «masque 19»

Il est absolument déconseillé de sortir, mais il n'est pas absolument interdit de fuir!





Revue de presse

Le problème est le capitalisme. Un article en cliquant ici

le virus, c'est nous. Un article en cliquant ici

Masques: les preuves d'un mensonge d'Etat

Une enquête très complète de Médiapart décrit minutieusement les erreurs et les mensonges de l'état sur la pénurie de masques: pénurie pour raisons budgétaires, erreurs d'analyses, agences publiques incapables de rechercher et de contacter les fournisseurs, stratégies de communication infantilisantes, le tout dans le contexte d'un marché de plus en plus agressif. L'article est réservé aux abonné.es, mais mérite d'être lu, <u>en cliquant ici</u>

Dans son dernier numéro, le Mensuel CQFD consacre un dossier à la question des migrant. es, pris.es en étau entre une pandémie mondiale, le gouvernement Turc qui les instrumentalise avec un cynisme écœurant et une Europe qui n'arrive pas à dépasser les pulsions xénophobes de ses états. Le dossier intégral est à lire dans le n°186, disponible en numérique sur le site de CQFD, ou chez votre marchand de journaux (à condition de respecter les gestes barrière, évidemment!)

En pleine crise sanitaire, ne pas oublier les migrant·es, l'article en cliquant ici

Bastamag publie un article sur les pressions subies par les inspecteurs et inspectrices du travail qui souhaitent exercer leur mission de protection des salarié.es. La hiérarchie du ministère du travail se fait ainsi le porte-voix docile de M. Pénicaud, qui prétend protéger la population en la confrontant au virus sur les lieux de travail.

Intimidations contre les inspecteurs du travail qui veulent protéger les salariés exposés au virus. L'article en cliquant ici

Nouvelles d'ailleurs

Nos camarades du CD59 (Nord) appellent leur président à mobiliser leur laboratoire départemental pour tester la population au COVID-19, en particulier les agent·es de la collectivité et les enfants confié·es à l'ASE. Le tract <u>en cliquant ici</u>

Nos camarades de SUD PTT ont découvert que La Poste disposait d'un stock de 24 millions de masques qui n'ont été distribués ni aux soignant·es, ni aux postier·ères. La Poste laisse ces masques dans les cartons par peur de voir le stock être réquisitionné par l'état. Absurde et dangereusement négligeant! Tout savoir en cliquant ici

